

Image not found or type unknown



Sortie d'indivision immobilière

Par **MarcSalvador**, le **31/03/2010** à **17:18**

Bonjour,
Membre d'une indivision de 2 personnes, possédant un appartement actuellement occupé par une tierce personne locataire, je désire vendre ma part d'indivision à l'autre indivisaire (qui en est d'accord) sachant que cette opération n'affectera pas le sort du locataire actuel) Suis-je soumis aux obligations d'expertise (Carrez, termites, amiante, etc.)?